

## Quelques résultats tirés de l'enquête en ligne

209 personnes ont répondu à l'enquête en ligne.

- 75 % des répondants se disent en faveur de la mise à sens unique de l'avenue Guillaume Van Leeuw en direction de la rue Plaine d'Aviation, avec maintien du stationnement et marquage d'une piste cyclable.
- 25 % des répondants se disent en faveur du maintien du double sens de circulation, avec la suppression de 5 arbres et 8 places de stationnement d'un côté de l'avenue.
- 49 % des répondants sont en faveur de la mise en sens unique de la rue Plaine d'Aviation en direction de la rue de Paris, avec 20 places de stationnement et 24 arbres en plus.
- 19 % des répondants sont en faveur du maintien du double sens de circulation, avec la suppression de 11 places de stationnement et 12 arbres en plus
- 32 % des répondants sont favorables à la mise en sens unique de la rue Plaine d'Aviation entre l'avenue du Renouveau et la rue de Paris, et à la mise en double sens de circulation entre l'avenue du Renouveau et l'avenue Guillaume Van Leeuw, avec 9 places de stationnement et 19 arbres en plus.

Selon les répondants, les éléments à privilégier dans les futurs aménagements des espaces publics sont dans l'ordre d'importance :

1. Les espaces verts
2. Les pistes cyclables
3. Le stationnement
4. L'élargissement des trottoirs